



Directeur Général Adjoint des Services (H/F) - Pôle Culture et Sport

Identification de l'agent

Prénom NOM	
Matricule	
Date de création du poste	1 ^{er} février 2021
Cadre d'emplois (catégorie, filière)	Attaché - attaché principal – attaché hors classe ; Catégorie : A ; Filière : Administrative
Affectation (pôle, service)	Culture et Sport

Missions

Le/la Directeur/Directrice Général.e Adjoint.e des Services participe au collectif de direction générale et représente son secteur au sein de la collectivité. Il/Elle coordonne les directions et les services de son secteur et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services.

Activités

Activités principales

- **Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre en particulier dans son secteur de délégation**
 - Participer au diagnostic des enjeux, forces et faiblesses du territoire et de la collectivité
 - Proposer les conditions de faisabilité des objectifs politiques en relation avec les acteurs du territoire
 - Conseiller les élus dans la rédaction du projet stratégique pour développer et aménager le territoire, et dans la définition du niveau de service
 - Apprécier les risques juridiques et financiers
 - Alerter et sensibiliser les élus aux contraintes et risques de certains choix
- **Participation au collectif de direction générale**
 - Contribuer à la définition et la conduite du projet managérial
 - Porter et incarner, aux côtés du DGS et des élus, les valeurs de l'organisation

- Mobiliser et s’assurer de la motivation des équipes et fédérer autour du projet
- Participer à la circulation de l’information
- Contribuer à la mise en œuvre du système d’information général de la collectivité
- Participer au dispositif de communication interne
- **Supervision du management des services de son secteur**
 - Définir des objectifs collectifs et individuels et les évaluer
 - Animer l’équipe d’encadrement
 - Porter et conduire le changement dans une logique de service public
 - Décliner le projet d’administration en projets de service et mobiliser les synergies
 - Mettre en place et animer un système de contrôle adapté aux services (*procédures, documents, traçabilité*)
 - Évaluer les résultats dans le cadre du dispositif global de la collectivité
- **Pilotage de la stratégie de gestion et d’optimisation des ressources dans son secteur d’intervention**
 - Identifier les marges de manœuvre financières et les seuils d’alerte
 - Conduire l’élaboration et l’exécution du budget dans son secteur d’activité
 - Piloter l’élaboration des outils/dispositifs d’aide à la décision
 - Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité des services au public
 - Assurer le contrôle et la fiabilisation des interventions des satellites et structures bénéficiaires dans le cadre de la contractualisation financière et d’objectifs avec la Ville
- **Mise en œuvre, pilotage de l’évaluation des politiques locales et projets de la collectivité**
 - Décliner le projet global de la collectivité en actions sectorielles
 - Répartir les activités et veiller au respect des délais
 - Sécuriser les actes juridiques de la collectivité et garantir la bonne application des procédures
 - Évaluer et optimiser la qualité des relations de la collectivité avec les publics dans son secteur
 - Évaluer les effets des politiques publiques sectorielles
 - Maîtriser les différentes catégories de risques liées aux actions engagées
 - Solliciter les arbitrages du DGS
 - Planifier les projets et les répartir
 - Favoriser l’avancée des projets et arbitrer
 - Piloter la mise en œuvre des tableaux de bord et les suivre
 - Conduire des projets interservices ou stratégiques
- **Veille stratégique réglementaire et prospective**
 - Participer à la démarche prospective

- Mobiliser les sources d'information pertinentes
- Mobiliser les réseaux pertinents
- Structurer la veille en interne afférente à son secteur
- Exploiter les informations disponibles et les alertes
- **Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire dans son secteur**
 - Développer des logiques de co-production de l'action publique
 - Coopérer avec les partenaires et les acteurs de son secteur d'activité
 - Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires

Activités spécifiques

POLE CULTURE ET SPORT

Regroupant les directions Lecture publique, culture patrimoine et sport ; le/la DGA devra accompagner et structurer les processus décisionnaires :

LECTURE PUBLIQUE :

Il/elle participe à la stratégie et à l'évolution des services de lecture publique. Il ou elle contribue également à l'élaboration et à la conduite de la politique d'actions culturelles, numériques, ludiques, participatives et agit en faveur de la lutte contre l'illettrisme et participe à la lutte contre l'isolement social. Il ou elle pilote sur le territoire un réseau de lecture publique au sein des équipements confiés mais aussi en lien avec le tissu partenarial, dans la notion d'intervention « hors les murs »

CULTURE ET PATRIMOINE :

Il/elle met en œuvre la politique culturelle et en assure la déclinaison et joue un rôle d'aide à la décision auprès des élus. Il/elle évalue la politique culturelle.

Il/elle interagit avec les autres DGA et services de la collectivité au sein d'activités transversales. Il/elle développe les partenariats institutionnels et représente les élus dans certaines instances. Il/elle supervise l'organisation et la coordination en matière d'évènementiel.

SPORT :

Il/elle décline les orientations stratégiques des actions et des objectifs internes et vis-à-vis des partenaires en matière de politique sportive (équipements, disciplines sportives, publics cibles...).

Il/elle supervise des programmes d'animation des activités sportives et leur promotion. En matière d'équipements sportifs, Il/elle doit définir et mettre en œuvre un plan de modernisation et de réhabilitation, tout en préparant la construction de nouvelles structures. Dans le cadre de la politique sportive, Il/elle devra mettre en place un cadre favorisant l'équité des relations, la promotion des pratiques sportives et sécuriser les relations partenariales.

Exigences requises

Formations et qualifications obligatoires	
Savoir	– Connaissance de la sociologie des organisations publiques – Connaissance du cadre juridique et conventionnel - droit privé applicable – Connaissance de l'analyse d'indicateurs et mesure d'écarts – Connaissance des règles et procédures budgétaires et comptables de la comptabilité publique – Connaissance de la réglementation fiscale (<i>subventions, délégations</i>) – Connaissance des réglementations applicables aux collectivités – Connaissance de l'architecture des systèmes d'information – Connaissance des méthodes et techniques de concertation et de négociation – Connaissance de la gestion des ressources humaines – Connaissance des politiques publiques locales – Connaissance des fondements de l'action publique et des libertés publiques – Connaissance de l'environnement territorial, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques – Connaissance des statuts de la fonction publique territoriale (<i>FPT</i>) – Connaissance des modes de gestion des services publics locaux – Connaissance des risques juridiques et financiers liés à la gestion locale – Connaissance des règles de l'ingénierie publique – Connaissance de la gestion financière et contrôle de gestion
Savoir-faire	– Etre capable d'appliquer les méthodes d'analyse et de diagnostic – Etre capable d'effectuer une analyse avec des indicateurs et mesure d'écarts – Etre capable d'appliquer les méthodologies et les outils du management par objectif, ingénierie de projet – Etre capable d'appliquer les méthodes et d'utiliser les outils d'évaluation des politiques publiques – Etre capable d'appliquer les méthodes et les techniques de concertation et de négociation – Techniques d'animation et de dynamique de groupes – Techniques de communication internes/externes – Techniques du marketing territorial

Savoir-être

- Disponibilité, souplesse
- Bonne capacité de négociation
- Avoir le sens de l'anticipation et du repérage des situations
- Sens de l'écoute,
- Capacités à travailler en liaison étroite avec les DGAS et les autres directions/services de la collectivité
- Capacité à constituer un réseau
- Aptitude à l'animation d'équipe
- Rigueur
- Méthodique
- Etre diplomate
- Sens de l'organisation et de la planification
- Réactivité

Liaison fonctionnelle

Supérieur hiérarchique direct	Directeur/Directrice Général.e des Services
Degré d'autonomie	Haute
Poste d'encadrement	Oui

Conditions d'exercice

Lieu de travail	
Horaires	Flexibles
Conditions spécifiques	
Temps de travail	Complet
Moyens à disposition	

Validité

Fait à Saint-Paul, le		
Agent	Chef de service	Direction des Ressources Humaines